

## Services complémentaires et administratifs 2024

Forfaits	Location de voitures électriques	
	Prix du forfait avant taxes	Équivalence à la partie
<u>18 trous par personne.</u>		
10	170	17
25	400	16
50	750	15
75	1 050	14
100	1 200	12
Unitaire 18 trous	20	
Unitaire 9 trous	13	

### Entreposage de chariots personnels

**Coût par casier** (76 casiers disponibles)

Prix  
avant taxes

- ✓ 1 ou 2 chariots électriques
- ✓ 1 chariot électrique et 1 chariot à main

200

1 ou 2 chariots à main

135

### Règles concernant les forfaits de voitures électriques.

- ✓ Peut-être partagé par un couple (même adresse civique).
- ✓ Le Club exige une utilisation en duo, sauf situation impossible.
- ✓ Le membre Affaires peut utiliser son forfait pour ses invités.
- ✓ Une utilisation pour 9 trous équivaut à un demi-droit d'utilisation.
- ✓ Un maximum de 10 droits non utilisés en 2024 pourra être reporté en 2025. Le surplus coutera 3\$ par droit reporté, c'est au choix du membre.

### Information importante

Mode de paiement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 modes possibles du paiement du <b>Membership</b> (cotisation et entreposage). <u>La carte de crédit n'est pas acceptée pour le paiement du Membership. Elle est acceptée pour tous les autres paiements.</u></li> <li>1) <b>Un seul versement</b> : options de paiement : chèque, transfert bancaire, débit, comptant. Le paiement doit être réglé <b>dès le début</b> de la saison du membre pour avoir le <b>statut « Actif »</b>, donnant accès au parcours et aux autres services.</li> <li>2) <b>Versements mensuels</b> : les paiements doivent être honorés pendant la période convenue. Ce mode est <b>offert uniquement aux catégories #1 à #7</b>. Les membres des autres catégories doivent utiliser le mode « Un seul versement ».</li> <li>• <b>Services complémentaires</b> : à payer au moment de son achat ou à la réception de la facture ou de l'état de compte.</li> </ul>
Porter à mon compte	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le membre dont le <b>statut est actif</b> peut porter à son compte un achat lié au Club : nourriture, boisson, services complémentaires, certains biens offerts par le Club à la boutique, inscription aux activités de la Capitainerie et certaines autres.</li> <li>• <b>État de compte</b> : doit être acquitté dans le délai de <b>30 jours; 7 jours après ce délai, le statut du membre devient joueur public.</b> La Boutique possède sa propre comptabilité pour les achats de ses produits (vêtements, bâtons et accessoires de golf, etc.). Ces achats ne peuvent pas être portés à l'état de compte du Club.</li> </ul>